

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 18 (1972)
Heft: 6

Anhang: [Nouvelles locales] : Annecy, Besançon, Dijon
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

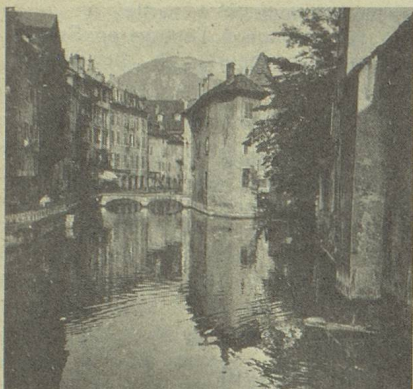
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Annecy



25. rue Royale.
Tél. : 45-18-82 - 45-31-80.

Note administrative

Il arrive assez souvent que les chèques bancaires qui sont remis au Consulat, principalement à l'occasion des règlements de cotisations AVS/AI, soient rédigés à l'ordre de la Caisse suisse de compensation ou à l'ordre de la Banque Nationale de Paris. Cette pratique, génératrice de malentendus et de perte de temps, n'est pas normale ; tous les chèques bancaires doivent être libellés à l'ordre du « Consulat de Suisse ».

Nos compatriotes de Savoie et de Haute-Savoie sont informés que les services du Consulat se feront un devoir et un plaisir de leur indiquer la Société Suisse la plus proche de leur domicile, ainsi que les nom et adresse de la personne compétente pour les renseigner et recueillir leur inscription éventuelle.

Décès de Madame la Présidente Centrale des Sociétés Suisses « Léman-Mont-Blanc »

C'est le 20 mars 1972 que nous eûmes le triste privilège d'assister aux obsèques de Madame Esther Vuilleumier, décédée à Saint-Julien-en-Genevois des suites d'une longue maladie stoïquement supportée.

Un grand nombre d'amis, rassemblés dans la petite chapelle de l'hôpital, qui ne pouvait les contenir tous, assistèrent au service funèbre et accompagnèrent ensuite la dépouille mortelle de Madame

la Présidente Centrale jusqu'au lieu de repos.

C'est là que M. le Consul E. Andres, devant la fosse ouverte, prononça un éloge funèbre qui relatait brièvement les mérites de la disparue et traduisait à la famille les condoléances de tous. Il fut remplacé par M. le Vice-Président, M. Rossi, qui exalta également l'esprit de solidarité de Madame Vuilleumier et les efforts consentis en faveur de l'amitié franco-suisse.

Bien entendu, les Présidents des diverses Sections étaient présents et le Cercle d'Annecy était représenté par son Président. Habituellement unis dans la joie et la bonne humeur, cette réunion rassemblait dans le deuil et la méditation les membres de nos divers groupements qui avaient pu se rendre libres ce jour-là pour apporter un dernier hommage à la disparue.

Section d'Aix-les-Bains Cercle suisse d'Annecy

C'est une bien sympathique réunion qui s'est tenue le 15 avril 1972 à la Brasserie Belleville, au centre de la ville, lors de l'Assemblée générale annuelle du Cercle Suisse d'Annecy.

A cette occasion, il avait été décidé de fêter le jubilé de trois des membres les plus anciens de la Section, soit : Madame L.M. Magnenat, de Genève, M. Ernest Walz, de Bâle-Ville et M. Marius Marclay, de Monthey (Valais). Ces trois compatriotes reçurent les félicitations de l'assemblée et se virent remettre un cadeau de fidélité bien mérité.

Placée sous la présidence effective de M. le Consul E. Andres, accompagné de Madame Andres, l'Assemblée générale se déroula dans une ambiance amicale et il fut, entre autres, procédé à la réélection du Comité, lequel vit son mandat reconduit par un vote à mains levées pour un nouveau bail d'une année. Malheureusement, ce Comité avait été amputé d'un membre au cours de l'année 1971 à la suite du décès de M. Jean Müller et il fallut pourvoir à son remplacement. Le Président, M. E. Choquart, eut l'heureuse idée de proposer à Madame Müller de prendre la place laissée vacante par la disparition de son mari, ce qui fut accepté. C'est ainsi que notre Comité comprendra maintenant deux dames dont les avis seront précieux.

La soirée se poursuivit par un « cassoulet de Castelnaudary », spécialité de la maison et une tombola clôtura cette petite fête.

Union suisse de Savoie

L'Assemblée générale eut lieu le dimanche 5 mars 1972, dans la salle du Restaurant de l'hôtel « Le Sporting » à Aix-les-Bains, sous la présidence d'honneur de M. le Consul et Madame E. Andres, avec un auditoire de 35 membres.

Un nouveau Président devait être élu en remplacement de M. Seiler, lequel, sur la brèche depuis treize années, avait demandé à être relevé des fonctions qu'il assumait avec compétence et distinction. C'est M. W. Klemenz qui accepta de reprendre le flambeau et qui fut élu au poste de Président actif. Son premier geste fut de proposer à l'assemblée d'attribuer le titre de Président d'honneur à M. Seiler et à Madame Vogel, épouse du regretté Président de la Section des Suisses de Chambéry.

L'assemblée entérina ce choix.

Furent ensuite nommés :

Vice-Président : M. Bochud (en remplacement de M. Klemenz).

Secrétaire : M. Beilharz (en remplacement de M. Foretay).

Trésorier : M. Kohlbrenner (inchangé).

(M. Foretay avait demandé à résilier ses fonctions pour raisons de santé.)

Pour ne pas faillir à la tradition une choucroute réunit les convives autour d'une table bien garnie et M. Andres prononça une allocution de remerciement et d'encouragement avant la clôture de cette journée de travail dans l'amitié.

Section « d'Annemasse » de la Société suisse Léman-Mont-Blanc

C'est le 19 mars 1972 qu'eut lieu, à l'hôtel de Savoie à Annemasse, l'Assemblée générale de cette Section qui compte 220 membres.

Les travaux administratifs furent promptement expédiés dans la matinée et le Président, M. Nicolet, vit son mandat reconduit pour une nouvelle année à la satisfaction de tous.

Ce fut ensuite la traditionnelle choucroute qui fut assagée par quatre-vingt-cinq personnes bien résolues à lui faire un sort. Après quoi, le Président Nicolet adressa une spirituelle allocution à l'assemblée et il donna la parole à M. le Vice-Consul E. Widmayer qui apporta à tous le salut du Consulat.

Des chœurs spontanés firent entendre quelques chants patriotiques, toujours

émouvants et la manifestation se termina dans la joie d'une journée bien remplie.

**Section de « Thonon-Evian »
de la Société suisse
Léman-Mont-Blanc**

Une Assemblée générale exemplaire, suivie d'un banquet qui ne le fut pas moins, le tout dans la grande salle du Comte Rouge, toute pavoisée de drapeaux, d'oriflammes et de blasons !

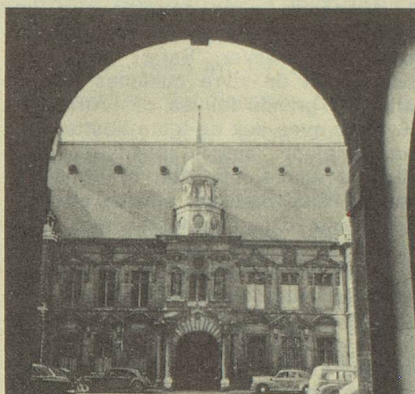
M. le Consul Andres, accompagné de Madame, avait accepté la présidence d'honneur de cette journée. Ce fut à lui qu'allèrent les premières paroles de M. Rubin, pour lui dire combien étaient appréciées ses initiatives envers les sections de la Fédération Léman-Mont-Blanc, et il rappela notamment la chaleureuse réception organisée par ses soins, dans les jardins de l'hôtel de La Réserve à Annecy, à l'occasion de la fête nationale du 1^{er} août.

S'adressant ensuite à M. Julien Converset, représentant le député-maire, il le cita comme l'exemple type de l'amitié franco-suisse et de l'union de la Haute-Savoie avec le canton de Fribourg, dont Madame Converset est originaire. Il n'existe certainement pas, dit-il, de plus sincère amitié qu'entre la France et la Suisse et votre présence même à nos assemblées, depuis si longtemps est un maillon de la chaîne qui contribue efficacement à resserrer ces liens... Votre collaboration nous a toujours été précieuse, c'est la raison pour laquelle j'ai l'agréable mission, aujourd'hui, au nom de la Colonie suisse de Thonon-Evian, de vous nommer membre d'honneur, ainsi que Madame Converset.

Au début de l'année, M. Domenjoz avait exprimé le désir de se retirer de ses charges au sein de la colonie de Thonon-Evian (tout en restant membre du Comité) et surtout de sa charge de secrétaire général de la fédération. Ce souhait deviendra effectif très prochainement. M. Rubin lui dit sa reconnaissance et rappela ses longs services : membre de la Section depuis 1942, et membre du Comité depuis 1956 avant d'être nommé membre d'honneur en 1965... Entre autres vos réceptions, lui dit-il, resteront pour nous inoubliables. M. Rubin présenta ensuite M. Aubry, nouveau secrétaire, puis, après lecture du compte financier par M. Buttikofer, grand argentier, demanda une minute de silence en mémoire des récents disparus de la colonie : M. Gruber d'Evian, Mme Vuilleumier, de Saint-Julien et Mme Busch, de Thonon.

Avant de passer à table et avant d'entonner l'Hymne suisse et la Marseillaise, MM. Andres et Converset répondirent aux aimables paroles du Président Rubin.

BESANÇON



15 bis, avenue Fontaine-Argent.
Tél. : 80-18-83.

**Arrondissement consulaire
de Besançon
Réception en l'honneur
des Autorités de la région**

Dans les Salons de l'Hôtel de l'Europe à Besançon, décorés de drapeaux tricolores et de drapeaux à croix blanche, s'est déroulée, dans la soirée du 20 avril, une brillante réception donnée en l'honneur des Autorités de la région, par le Consul de Suisse à Besançon et Mme Ernest Monney.

Cette manifestation, à laquelle plus de 200 personnes prirent part, était rehaussée notamment par la présence de M. Charles Schmitt, nouveau Préfet de la Région de Franche-Comté, du Général Lecouls, Commandant de la 65^e division et de Mgr Lallier, Archevêque de Besançon. M. Minjoz, Ancien Ministre, Député-Maire de Besançon, retenu à Paris, était représenté par son épouse et deux Adjoints. Bien que la campagne du référendum n'ait guère permis aux parlementaires d'assister à la réception, M. Weinmann, député du Doubs et son épouse, Suissesse d'origine, avaient tenu à se joindre à l'assistance. On notait en outre la présence des plus hauts Magistrats de Besançon, du Recteur de l'Académie, du Président de l'Université, des Doyens des facultés, des Directeurs départementaux de l'administration, ainsi que des représentants des Corps constitués, de la Presse et de l'O.R.T.F.

Voulant saisir l'occasion de cette réception pour resserrer les liens unissant la Franche-Comté à la Suisse, le Consul et Madame Monney, entourés des collaborateurs du Consulat et de leurs épouses, n'avaient pas manqué d'y convier aussi les Présidents des douze Sociétés suisses de la circonscription consulaire, comme d'autre part Me Carraud, Prési-

dent de l'Association franco-suisse de la Haute-Saône et Président national de la Croix Rouge française.

Dans son allocution, le Consul se plut notamment à évoquer la récente visite officielle à Paris de M. le Conseiller fédéral Pierre Graber, Chef du Département politique, soulignant l'importance qu'a revêtu cette visite pour le rapprochement des deux pays. Il rappela en outre la part active prise par les Suisses au développement industriel de la Franche-Comté.

Société suisse de Besançon

Un souper aux chandelles, organisé au Cercle le samedi 15 avril 1972, connut un brillant succès. L'infatigable président, M. André Steiner, les membres de son comité et les tenanciers du restaurant, s'étaient appliqués à mettre sur pied une soirée « pas comme les autres ». Ils y réussirent pleinement.

Les 52 convives, installés autour des tables, savourèrent les mets composant un menu de la plus haute gastronomie. C'est dire que l'humeur était au beau fixe. L'ambiance atteignit les sommets de la gaieté grâce à un véritable « show » musical qui fut présenté tout au long de la fête. Un chanteur lyrique chevronné, un jeune chanteur de 14 ans et deux accordéonistes virtuoses, dont l'un ne compte que 12 printemps, se succédèrent dans leurs œuvres. Le réputé peintre Chapatte, dont les dons de comique ne sont plus à vanter, souleva encore l'hilarité générale par des sketches du meilleur cru. Au cours de l'allocution qu'il prononça, M. Ernest Monney, Consul, félicita tous ceux qui avaient contribué au succès de cette belle soirée.

Société suisse de Pontarlier

M. André Borel, figure marquante de la colonie du Haut-Doubs, est décédé à Pontarlier le 4 avril 1972 à l'âge de 82 ans. Neuchâtelois d'origine, il a passé toute sa vie à Pontarlier où il était très estimé. C'était un homme discret et simple. Allié à la famille Bullet par son épouse, M. Borel était devenu un vrai Pontissalien.

Il avait repris la direction de la succursale Pernod Fils, de Pontarlier, à la suite de son père qui avait notamment lancé l'absinthe avant la première guerre mondiale. M. André Borel maintint les fabrications et le conditionnement des produits de la grande distillerie Pernod jusqu'en 1955. Lorsqu'il prit sa retraite, l'usine fut fermée et vendue à la chocolaterie.

Mais M. Borel resta à Pontarlier, ville à laquelle il était très attaché. Membre du Cercle suisse, il faisait partie également du Souvenir Français et d'autres œuvres de bienfaisance.

Que Madame Borel et les siens, auxquels nous avons déjà adressé nos condoléances, soient assurés de la sympathie de tous les Suisses de Franche-Comté.

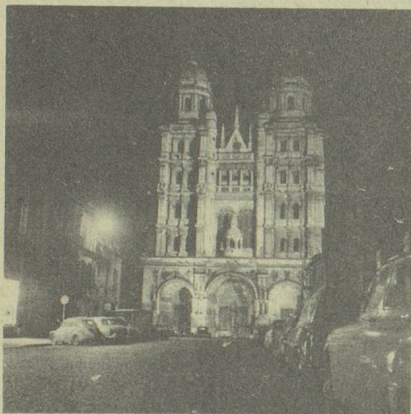
Réunion annuelle des présidents et délégués des sociétés suisses de Franche-Comté

Cette manifestation, prévue primitivement pour le 23 avril, a dû, en raison du référendum, être renvoyée au dimanche 30 avril. Les impératifs de rédaction limitant au 26 avril le délai de remise à Paris des textes à insérer dans le présent « Messenger », le compte rendu de la réunion de Sellières paraîtra dans le prochain numéro.

Mutation au Consulat

Madame Rosa Barret-Aeschlimann a été attribuée à fin mars dernier au Consulat de Suisse à Besançon. Elle a été remplacée début avril par M. Peter Bürgi, de Erlinsbach/AG, secrétaire de chancellerie, venant de Sao Paulo (Brésil).

Dijon



6, rue Rameau.
Tél. : 32-12-59.

Union helvétique et Cercle amical suisse de l'Aube

Vacances dans un fauteuil. — Le samedi 11 mars au Buffet de la Gare de Troyes, un petit nombre de sociétaires s'étaient réunis pour entreprendre un voyage en images. M. Laville, nous présenta tout d'abord des photos en couleurs sur la Suisse ; du Jura Bernois, en passant par l'Oberland, remontant par Lucerne sur le Nord de la Suisse, nous pûmes admirer quelques paysages typiquement suisses et ceci, afin de présenter au public quel-

ques photos sur un voyage projeté dans ces régions.

M. Altenbach, nous entraîna plus loin grâce à deux films admirablement composés. Le premier, Safari au Kenya, nous permit de vivre quelques instants parmi les grands fauves de l'Afrique et d'évoluer avec eux en toute liberté et en toute quiétude. Images splendides, naturelles et empreintes d'un réalisme saisissant. Nous partîmes ensuite en Indonésie, suite d'îles enchanteresses ou le réalisateur, grâce à des images vivantes et colorées, accompagnées d'un commentaire érudit, nous montra la vie actuelle de ces lointaines contrées. Paradis de vacances, contrastant avec des contrées industrielles, de quoi vous donner la nostalgie des voyages. En résumé, une bonne soirée qui, nous l'espérons, ne sera pas la seule, et qui attirera un nombreux public.

Société suisse de la Côte-d'Or

L'Assemblée générale s'est tenue le 12 mars dernier à l'Hôtel de Paris sous la présidence de M. Norbert Rebetez, entourée de l'ensemble des membres du Comité. Le Consulat était représenté par M. Leu, Vice-Consul en l'absence de M. François, Consul, excusé. Un nombre important de Sociétaires étaient déjà présents dès l'ouverture des débats à 10 h 30, alors que 75 membres participèrent au déjeuner familial servi sur place. Dans l'après-midi, la reprise des débats débuta par la remise des diplômes d'honneur aux membres ayant 25 années de présence à la Société. A cette occasion, une entorse a été faite au règlement en faveur des frères Marcel et Gilbert Saillet, pour services exceptionnels rendus à la Société. On passa ensuite à l'élection du Comité Central. M. Norbert Rebetez, président sortant est réélu à l'unanimité, ainsi que les trois Vice-Présidents et le Secrétaire général. En raison du départ de Dijon de notre Trésorier général, le poste est confié à M. Bernard Hofmann qui sera secondé par M. Claude Rebetez. Pas de changement pour les Administrateurs.

Prenant la parole, M. Leu, Vice-Consul, après un tour d'horizon des problèmes concernant notre pays, termine en formulant des vœux pour la prospérité de notre Société et de nos familles sans oublier nos plus âgés, nos malades et nos affligés.

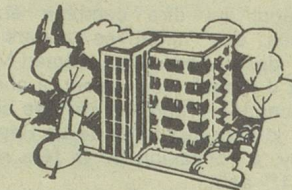
Le Président Rebetez clôture cette Assemblée en remerciant les présents tout en se félicitant du nombre important de Sociétaires venus assister à cette réunion qui se termina par des chants patriotiques.

La Sortie d'Eté avec célébration par anticipation de notre Fête nationale, aura lieu le dimanche 25 juin. Le lieu et le programme de cette rencontre seront communiqués aux membres par circulaire.

hôpital suisse de paris



TÉLÉPHONE 644 40-00



au service de notre colonie

MÉDECINE GÉNÉRALE
(admission dès l'âge de 15 ans) et
GÉRIATRIE

CONSULTATIONS
(tous les jours sur rendez-vous)

DISPENSARE
(lundi, jeudi après-midi
sur rendez-vous)

A votre disposition également :

**RADIOLOGIE,
LABORATOIRE D'ANALYSES
MÉDICALES,
KINÉSITHÉRAPIE**
(tous les jours sur rendez-vous)

**CONVENTIONNÉ
AVEC LA SÉCURITÉ SOCIALE
ET AGRÉÉ PAR LES MUTUELLES**
(prise en charge directe par ces
organismes au maximum autorisé).

**CONVENTIONNÉ ÉGALEMENT
AVEC L'HOSPITALISATION
A DOMICILE**

Pour de plus amples renseignements
prière de s'adresser
au secrétariat médical de l'Hôpital,
10, rue Minard C.C.P. Paris 6517-62
92 - ISSY-LES-MOULINEAUX